

Publié le 18/06/2015

## Rosult se préoccupe de la santé et du pouvoir d'achat de ses administrés



Des habitants intéressés.

Rosult est la première commune du Valenciennois proposant à ses habitants de rejoindre Actiom, association loi 1901 qui s'adresse aux personnes n'ayant pas accès à une mutuelle: particulière ou d'entreprise (qui deviendra obligatoire en janvier). Rosult rejoint ainsi 259 autres communes adhérentes en France.

Une trentaine de personnes ont assisté mardi soir à la présentation par Christophe Hau, gérant de LAPS « La Protection Sociale » basée à Saint-Amand-les-Eaux, chargé de couvrir le département du Nord pour Actiom.

Nathalie Colin, première adjointe et responsable du CCAS, est à l'initiative du projet : « *On ne vend pas de mutuelle, on attend des réponses pour trouver des tarifs plus intéressants, face à une demande croissante, surtout des retraités en difficultés financières.* » Après la diffusion d'un reportage dans lequel on apprend que 12 % des Français n'ont plus les moyens de se payer une mutuelle, Christophe Hau explique : « *Actiom a été créée il y a un an, elle propose aux communes via le centre communal ou intercommunal d'action sociale une solution mutualisée de santé réservée à leurs administrés sans distinction sociale. Elle négocie directement avec les assureurs et retient les plus avantageux qui s'engagent à être assureurs responsables, Actiom devient alors souscripteur et l'administré devient assuré, donnant plus de force de négociation à l'association. Le but, c'est la baisse du coût des prestations. Actiom a retenu trois assureurs qui proposent trois formules : éco,*

*sécurité, confort, pour un coût mensuel allant de dix-sept euros pour un enfant de moins de dix-huit ans à cent un euros pour un adulte de soixante ans ou plus, soit 30 % d'économies mensuelles. Actiom adhère au groupe Sofraco, un réseau de cent quatre-vingts spécialistes. Elle est éligible comme quarante autres mutuelles au dispositif d'aide à la complémentaire santé (ACS) et propose un packaging dédié au niveau national. Les mutuelles retenues par Actiom font enfin partie du réseau carte blanche qui donne droit à des prix préférentiels. »*

Pour en savoir plus, des permanences réservées aux Rosultois auront lieu ce samedi 20 juin de 10 à 12 h dans le bungalow du CCAS derrière la mairie ; un numéro de téléphone national est à disposition des assurés et des communes : 05 64 10 00 48.

La Voix du Nord